



## Pour tout savoir sur l'accueil des jeunes enfants à Paris

- Un site **Paris.fr**  
(mots clés : faire garder mon enfant)
- Un numéro **01 42 76 75 00**  
(coût d'un appel local)
- Un courriel  
**fairegarder-monenfant  
@paris.fr**
- Des réunions collectives  
en mairie

## Vous cherchez des informations spécifiques sur...

### ➤ L'accueil collectif

(crèches collectives, crèches familiales, haltes-garderies, jardins d'enfants et jardins maternels)

**Les coordinatrices Petite enfance et les responsables d'établissement** de votre arrondissement répondent à vos questions sur l'accueil collectif lors de réunions en mairie.

➤ **Contactez votre mairie pour connaître les jours et horaires**

### ➤ L'accueil individuel par un.e assistant.e maternel.le employé.e par la famille

**Le service d'agrément et d'accompagnement des assistant.e.s maternel.le.s et familiaux.ales (SAMF)**

est chargé de l'évaluation et du suivi des assistant.e.s maternel.le.s. Il organise des réunions d'information ainsi que des entretiens individuels.

➤ **Les coordonnées du service dont dépend votre domicile sur Paris.fr (mot clé : SAMF) ou téléphonez au 3975** (0,05€ par minute + le prix normal de l'appel).

**La CAF** informe les familles sur l'offre d'accueil individuel et accompagne les démarches administratives des assistant.e.s maternel.le.s et des parents ➤ **monenfant.fr**

### ➤ La garde à domicile

**Les réunions d'information en mairie d'arrondissement** sont organisées régulièrement afin d'accompagner les familles dans la mise en place de ce mode de garde.

➤ **Contactez votre mairie pour connaître les jours et horaires**



Informations complémentaires auprès de  
votre mairie d'arrondissement  
ou sur [Paris.fr](https://paris.fr) » Services » Enfance